

15-FEB-2007

PENTOX®;

PRÉSERVATIF DU BOIS VERT;

BOUCHE-PORES, HYDROFUGE;

UTILISER POUR LA CONSTRUCTION & LE BOIS HORTICULTUREL;

EMPLOYER A L'EXTERIEUR SEULEMENT, PAS DANS LES HABITATIONS;

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS;

IRRITANT POUR LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI;

DOMESTIQUE;

DANGER POISON;

NO. D'HOMOL. 5565 LOI SUR LES P.A.,

GUARANTIE: CUIVRE (EN TANT QU'ÉLÉMENT) 2.35%,

OXYDE BIS (TRI-N-BUTYLTINE) 0.075%;

FABRIQUÉ AU CANADA

OSMOSE-PENTOX INC.

1080 PRATT

MONTREAL, QUEBEC CANADA H2V 2V2;

CONTENU NET: 3.78L/(1U.S. GL.);

Le PENTOX® VERT Préservatif Du Bois est un produit en solution contenant 2.35% de cuivre, et 0.075% d'oxyde bis (tri-n-butyline), sous forme de naphthénate de cuivre dans des solvants de pétrole.

MODE D'EMPLOI

Pour usage à l'extérieur uniquement. Ne pas utiliser dans les habitations. Appliquer sur les surfaces hors sol seulement. Appliquer à l'aide d'un pinceau uniquement et non par pulvérisation, ou immersion. Ne pas utiliser l'agent de conservation ou le bois traité là où le naphthénate de cuivre pourrait contaminer des aliments, des aliments du bétail ou de l'eau potable. La surface du bois à traiter doit être sèche et propre. Faire disparaître peintures, vernis, cire, ou autre revêtement qui peuvent entraver la pénétration. Laisser la surface sécher complètement avant de la peindre ou d'y étaler une autre couche de revêtement. Utiliser avec précaution certaines peintures de finition, car elles peuvent provoquer un saignement. Utiliser le produit tel quel, ne pas le diluer. Ne pas appliquer sur le bois, les textiles ou toute autre surface qui pourrait avoir un contact prolongé avec la peau. Peut être utilisé sur le bois d'oeuvre de serres et des jardins qui entre en contact uniquement avec des végétaux produisant des substances non comestibles. Laisser sécher complètement le solvant avant d'introduire les plantes pour prévenir toute phytotoxicité. Laver les pinceaux avec de l'essence minérale puis avec un détergent et de l'eau. Appliquer 2 couches libérales. Le bois épais exige plus de traitement. Traiter tous les nouvelles coupes et bois de finition. Temps de séchage : minimum 1 heure avant la manipulation.

UTILISATION SUR TEXTILES

Utiliser uniquement sur les textiles industriels d'extérieur, les auvents, etc.. Ne pas utiliser sur les textiles doublés de caoutchouc. Appliquer uniquement à l'aide d'un pinceau ou d'un tampon, et non par pulvérisation ou immersion.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder à l'écart des plantes, des denrées alimentaires et des animaux aquatiques (toxique pour les poissons). Éviter d'inhaler les vapeurs et le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Produit toxique s'il est ingéré ou inhalé. Porter des gants en caoutchouc, ou en plastique et des vêtements de protection appropriés en appliquant le produit. Après usage, se laver soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, ou de fumer. Ce produit peut provoquer une irritation dermique. Éviter tout contact avec la peau. Ne pas utiliser dans les saunas. Inflammable. Garder à l'écart des flammes nues des étincelles et des chaleurs excessives. Ne pas contaminer les points d'eau. Ce produit est toxique pour le poisson.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement avec de l'huile végétale ou un dégraissant à mains puis au savon et à l'eau. En cas d'irritation, contacter un médecin. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer à l'eau propre pendant 15 minutes et consulter un médecin. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renferme un distillat de pétrole, du naphthénate de cuivre et Oxyde bis (Tri-n-Butyltine). Prodiguer les mêmes soins que pour l'ingestion du kérosène.

À L'ATTENTION DE L'USAGER

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION ET ENTREPOSAGE

Ne pas réutiliser le contenant vide. Le jeter avec les ordures ménagères. Garder le produit non utilisé hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer dans des endroits où la chaleur peut être excessive.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))